

Sujet : [INTERNET] Laverie UNITECH

De : Mairie DROSNAY <mairie.drosnay@wanadoo.fr>

Date : 17/12/2019 10:55

Pour : pref-enquete-unitech@haute-marne.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Veillez trouver ci-joint un courrier de la commune de Drosnay avec notre avis (négatif) sur l'ouverture de la laverie UNITECH à Suzannecourt ainsi que la délibération du Conseil sur ce projet

Vous en souhaitant bonne réception.

Cordialement,

Marcel RENAUDIN

Maire

Mairie de Drosnay

24 rue du Château

51290 DROSNAY

Mardi : 17h30-18h30

Mercredi : 10h30-12h30

Tél/fax : 03 26 72 58 80

mairie.drosnay@wanadoo.fr

—Pièces jointes :—

Sphotocopie19121711540.pdf

384 Ko

Contribution UNITECH Drosnay.pdf

104 Ko

COMMUNE DE DROSNAV

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 18 décembre 2018

Nombre de membres

En exercice : 10

Présents : 07

Date de convocation : 11/12/2018 Date d'affichage : 11/12/2018

Votants : 07 Pour : 06 Contre : Abstention : 01

L'an deux mil dix-huit, le **18 décembre à 18h30**

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Marcel RENAUDIN, Maire.**

Présents : Marcel RENAUDIN / Daniel PÉPIN / Emmanuel LE ROY / Marc POLUS / Joël NICOLAS / Michel SANLIS / / Yvonne COLLARD /

Absents : Christophe LEGENDRE /

Absents excusés : Nathalie MATHIS / Gérald IOCHMANN

Secrétaire de séance : Emmanuel LE ROY

2018-32 : Projet installation laverie UNITECH

Le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur le projet de création par la Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne d'une laverie industrielle de linge radioactif.

Le porteur de ce projet est UNITECH Service Group.

La commune de DROSNAV, village touristique proche du Lac du Der, s'inquiète de la mise en œuvre de ce projet par :

- l'apport d'effluents rejetés par cette laverie via le cours d'eau Marne : le principe de ce type d'installation étant la dilution, le Lac du Der sera un réceptacle définitif de cette pollution qui se concentrera inéluctablement au cours du temps.
- l'image négative de cette installation située en amont par les touristes souvent sensibles à l'environnement fréquentant le Lac du Der.
- l'impact économique négatif sur une zone en croissance en nombre d'emplois ; neuf-cents induits sur le territoire touristique du Der se trouveront impactés à terme par ce projet.
- les problèmes induits par ces effluents au niveau de la faune et de la flore ; et donc consécutivement sur l'activité piscicole et ornithologique.
- la présence dans ces rejets de phosphore lié aux lessives ; élément qui favorise l'accroissement des populations de cyanobactéries neuro et hépatotoxiques.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

- **EMET** un avis défavorable à l'installation de cette laverie,
- **DEMANDE**, dans le cas où le projet aboutirait, qu'un suivi des sédiments du Lac du Der en plusieurs endroits soit réalisé annuellement.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,
Marcel RENAUDIN

Commune de Drosnay

51290 Drosnay

A

Monsieur le commissaire enquêteur

pour la laverie UNITECH de Suzannecourt

Monsieur le Commissaire, étant maire, je dépose cette contribution au nom du Conseil municipal de la commune de Drosnay.

Notre village est très fréquenté par les touristes de par sa proximité au lac du Der et grâce à son église à pans de bois qui fait partie du circuit local.

Comme vous le constaterez sur la délibération ci-jointe, nous nous opposons à l'installation de la laverie UNITECH. Parmi les raisons qui nous motivent, on peut citer :

- Notre territoire riche de son patrimoine naturel attire de nombreux visiteurs français et européens séduits par un tourisme rural et de nature. Il s'agit surtout au niveau du tourisme vert d'une population exigeante sur la qualité environnementale de l'endroit et de ses environs (les visiteurs basés sur notre village vont, parmi d'autres, visiter le château de Joinville). Nous sommes donc inquiets de l'impact négatif que pourrait avoir l'installation du projet UNITECH. A proximité nous avons déjà les sites de Bure, de Soulaines, de Saint-Dizier (centre EDF) et nous pensons que la balance est déjà bien chargée; pourquoi d'autres territoires français ne prendraient-ils pas leur part pour l'implantation de ces « poubelles nucléaires » (appelées à devenir européennes) ? Toutes ces installations montrent le peu de cas que l'on fait de nos habitants.
- Nous craignons aussi les arrivées inévitables de polluants dans le lac où ils seront définitivement stockés.

Voici les mots des Présidents Rottner et Lacroix que nous avons pu entendre dans les réunions locales auxquelles j'ai assisté (Mme la Préfète également pour au moins une d'entre elles) « Le lac du Der est un trésor de biodiversité avec une qualité d'eau remarquable qu'il faut préserver »

Les radionucléides, certes à faible dose, mais surtout les phosphates des lessives (1 tonne/an) ne manqueront pas de sédimenter dans la rivière Marne lors des périodes d'étiage qui deviendront de plus en plus critiques au cours du temps avec le changement climatique. Pour mémoire le phosphore issu des phosphates est un des facteurs déterminant dans l'apparition des cyanobactéries neuro et hépatotoxiques et c'est actuellement un problème majeur pour les plans d'eau et cours d'eau en France (Le lac du Der est régulièrement touché dans ses bassins constants par cette prolifération, interdisant ainsi la baignade et probablement à court terme la consommation du poisson).

Ces polluants seront inmanquablement remobilisés lors des crues d'automne et d'hiver et viendront inéluctablement se déposer et s'accumuler dans le lac (en basses eaux à cette époque) et ceci de façon définitive.

Etait-ce utile que le contribuable via le Syndicat du Der investisse des millions d'Euros dans des structures destinées à l'aménagement touristique.

Nous n'osons pas croire que ce projet mortifère viendra ternir un territoire dont nous sommes fiers et pour lequel des gens ont été expropriés et ont laissé tous leurs souvenirs au fond de ce lac.

Au nom du conseil municipal, recevez Monsieur l'enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

A Drosnay le 17/12/2019

Marcel RENAUDIN

Maire de Drosnay